

(Franc de Port.)

5me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 15 mars 1864.

Numéro 10.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable inva-  
riablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Et la guerre est la dernière raison des peuples  
l'Agriculture doit en être la première.

## ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " "Pour annonces à long terme, conditions  
libérales.Emparons-nous du sol, si nous voulons con-  
server notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES ENGRAIS HUMAINS.

DE LEUR VALEUR.

Dans notre dernière *Causerie* nous avons cité le Japon comme étant un des pays les plus avancés dans l'emploi de l'engrais humain, aujourd'hui nous allons appuyer notre avancée du témoignage d'un savant dont la parole fait autorité.

Le Docteur H. Maron a présenté au Ministre d'agriculture de Berlin, un rapport rempli de faits intéressants sur l'Agriculture Japonnaise. Ce rapport est reproduit dans l'*American Agriculturist*, d'où nous le tirons.

Le cultivateur Japonnais suit la route que l'expérience des siècles lui a tracée, et quoique rien n'indique le progrès dans sa manière d'agir, cependant l'état actuel de sa culture est bien supérieur à celui des pays les plus civilisés. En voici la preuve la plus frappante : La superficie de l'empire japonais est à peu près la même que celle de la Grande Bretagne réunie à l'Irlande, mais il contient une population bien plus considérable ; cependant l'Angleterre est obligé, chaque année, d'importer non seulement des céréales des pays étrangers, mais encore des engrais en quantité considérable, pour fertiliser son sol. Le Japon, au contraire, n'importe ni grains, ni engrais, mais il exporte des céréales de toute espèce. Tel est, en général, l'état actuel de l'Agriculture Japonnaise.

Toutes les terres arables du pays sont divisées en lots de 2 à 5 arpents chacun, de sorte que chaque propriétaire fait de son champ un véritable jardin, et que sa terre possède toujours le plus haut degré de fertilité. Voici le système de culture qu'on y emploie : En premier lieu, le cultivateur Japonnais laboure profondément, ensuite il creuse une partie de son champ et la terre qu'il en tire est jetée sur l'autre partie pour former une élé-

vation destinée à recevoir des patates ou une autre semence, tandis que la partie basse est inondée pour la culture du riz. De cette manière, la terre est fréquemment retournée, jusqu'à la profondeur de 2 à 2½ pieds. Une autre particularité, c'est que les plantes, quelque soit leur caractère, sont toujours cultivées en lignes. Chaque planté est cultivée sans faire attention à celle qui lui succèdera. Le système des assolements y est inconnu. On considère la terre comme une banque, qui paiera tous les tirages qui y seront faits, pourvu que le tireur fasse seulement un dépôt suffisant—d'engrais. L'étendue de terre que le cultivateur Japonnais cultive est déterminée par la quantité d'engrais qu'il possède. Au Japon, la culture a encore cela de particulier, qu'on entretient presque aucun animal. Les excréments humains constituent le principal et presque le seul engrais. Le cultivateur se garde bien de faire consommer une partie des produits de sa terre par les animaux, pour que ceux-ci les lui rendent en engrais ; mais il préfère les consommer lui-même avec sa famille pour les communiquer ensuite à la terre. La religion du peuple lui défend de manger aucune nourriture animale, excepté la chair de poisson ; aussi consomment-ils ce dernier avec avidité, ainsi qu'une grande quantité de mollusques ou de coquillages. L'engrais qui en provient est à peu près la seule matière fertilisante que la terre reçoive, comme nous l'avons exprimé plus haut.

De plus, les villes renvoient régulièrement aux campagnes des quantités considérables d'engrais humains, en échange des produits alimentaires qu'elles en reçoivent.

Dans toute l'étendue de l'empire on met le plus grand soin à conserver les vidanges ; les latrines ou privés forment une partie essentielle de la cabane du pauvre aussi bien que de la demeure du riche. On place dans la fosse un sceau ou un vase en terre, muni d'oreilles saillantes, destinées à recevoir un bâton, pour faciliter le transport.

Dans les villes et les cités, on voit de bonne heure, le matin,